Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 13_04_2026
Délibération n° 2026-04-13 / 022

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260413-DLB2026_022-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 Avril 2026

Date de la convocation : 07 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2 Votes : 19

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; M. LE POURSOT Loïc, Mme PRUDHOMME Catherine, Mme LE PIVERT Sylvie, adjoints ; M. BRICAGE Henry, M. LE FLOCH Alain ; Mme RICARD Lydie ; M. LE GOFF Stéphane ; Mme HAVET Frédérique ; M. RIOU Vincent, Mme GUEGAN Elodie, Mme ROUXEL Madly, Mme GARNIER Caroline, M. BLAYO Patrick, Mme CAMPOS GULLOTTI Marion, M. ROLLAND Yan, M. ROUDAUT Jean-François, membres du Conseil Municipal.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : M. POLLET Yann à Mme PRUDHOMME Catherine ; M. LEROY Frédéric à Mme GARNIER Caroline.
Absents excusés : /
Secrétaire de séance : M. LE POURSOT Loïc
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, presse locale (Ouest-France, et la Presse d'Armor).

2026 / 022 – Sécurisation Lande Baston Penhoat : avenants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

– **VALIDE** les avenants ci-dessous détaillés :

Lot 1 - voirie
Montant initial du marché : 519 692.25 € HT
· TVA : 103 938.45 €
· Montant TTC : 623 630.70 €
→ Avenant n°1 : + 12 298.69 HT soit 14 758.43 € TTC
Correspondant à :
↳ Transfert des potelets bois pin traité au lot 1 Voirie : 2 427.84 € HT
↳ Travaux complémentaires de 70ml de busage de fossé au lieu-dit « Quatre-Vents » : 9 870.85 € HT
Nouveau montant du marché :
· Montant HT : 531 990.94 €
· TVA : 106 398.19 €
· Montant TTC : 638 389.13 €

Lot 2 - espaces verts :
Montant initial du marché : 21 347.80 € HT soit 25 617.36 € TTC
→ Avenant n°1 : - 2321.70 € HT soit – 2 786.04 € TTC
Correspondant à
↳ transfert de potelets bois au lot 1
↳ complément engazonnement en limite d'aménagement (300m2)
Nouveau montant du marché :
· Montant HT : 19 026.10 €
· TVA : 3 805.22 €
· Montant TTC : 22 831.32 €

–

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260413-DLB2026_022-DE

- **AUTORISE** Madame Le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Le Maire,
Véronique CADUDAL





Visa du secrétaire de séance :

